



**Vous connaissez un restaurateur ?
Parrainez son restaurant et recevez
20 € de chèques cadeaux !**



Parrain (Vous)

Le chèque 100 % pur plaisir

Civilité: Mlle, Mme, M (*)

Prénom:

Liste non contractuelle des partenaires au verso

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Fax :

em@il :

j'accepte de recevoir les informations et offres promotionnelles de www.directoresto.fr

Date :

Signature :

Filleul (Restaurant)

Nom du restaurant :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Fax :

em@il :

Site internet :

Restaurateur (Responsable)

Civilité: Mlle, Mme, M (*)

Prénom:

Nom :

Horaires préférentiels pour être joint :

Jours

Heures



Cachet, date et signature

REGLEMENT

1 - La société DIRECTORESTO organise une opération de parrainage. Cette opération permet à DIRECTORESTO d'offrir, sous le respect des seules conditions définies au présent règlement, à toutes personnes, dites les parrains, un chèque cadeau, dès lors qu'elles auront indiqué à DIRECTORESTO les coordonnées de restaurateurs, dites le(s) filleul(s), qui auront contracté, aux conditions prévues à l'article 6 un abonnement au site www.directoresto.fr

2 L'opération de parrainage est ouverte à toute personne.

3 - Pour devenir parrain, il vous suffit de :

a) remplir le bulletin ci-joint en indiquant : le nom des filleuls et l'adresse des filleuls

b) dater et signer ledit bulletin,

c) remettre le bulletin au filleul qui en le signant accepte de recevoir une information sur DIRECTORESTO

d) retourner le bulletin à DIRECTORESTO par fax au 09 55 62 39 31, par mail à parrainage@directoresto.fr ou par courrier à l'adresse 3 ter A Rue de la libération – 69270 Fontaines-sur-Saône – France.

4 - A réception des bulletins DIRECTORESTO contacte les filleuls dont les coordonnées lui ont été transmises. Les filleuls donnent la suite qu'ils désirent à ce contact et DIRECTORESTO ne peut être tenue pour responsable, vis à vis du parrain, de l'absence de suite.

5 - DIRECTORESTO offre aux seuls parrains la possibilité de gagner un ou plusieurs chèque(s) cadeau(x). Le Chèque Cadeau est utilisable dans les enseignes figurant sur son verso.

6 - Gagne des Chèques Cadeaux d'une valeur de 20 € le parrain dont le filleul aura souscrit un abonnement au site www.directoresto.fr pour la première fois. Pour le restaurant, le service d'envoi automatisé des plats du jour coûte de 10 à 50 € HT par mois (système dégressif). Voir conditions tarifaires sur les fiches restaurants, onglet "C'est votre restaurant"

7 - Le nombre de Chèques Cadeaux reçu par un parrain sera égal au nombre de filleuls ayant souscrit à DIRECTORESTO dans les conditions de l'article 6.

8 - Les Chèques Cadeaux seront envoyés au parrain, dans les 30 jours à compter de la signature du contrat.

9 - A réception des Chèques Cadeaux, le parrain disposera de toute la durée de validité inscrite sur les chèques pour les consommer dans les enseignes de son choix.

10 - Les Chèques Cadeaux seront envoyés par courrier ou valeur déclarée à l'adresse indiquée.

11 - La responsabilité de DIRECTORESTO ne pourra être engagée en cas de défaillance d'une enseigne sélectionnée. De même, elle se réserve le droit de modifier la liste des fournisseurs sélectionnés.

12 - Aucune compensation en espèces ne pourra être versée au gagnant qui n'aura pas utilisé son chèque cadeau ou en aura dépassé la date de validité.

13 - DIRECTORESTO se réserve le droit de modifier le présent règlement ou d'annuler l'opération susvisée par suite d'une force majeure ou d'un cas fortuit.

14 - La présente opération est valable jusqu'au 31/12/2010.

15 - La participation à cette opération entraîne l'adhésion au présent règlement.

(*) Rayer la mention inutile

www.directoresto.fr

le système d'envoi automatisé des plats et menus du jour sur www.directoresto.fr

